

Réf: Dossier 317228

Avis de constitution

SOCIETE « KRYSTAL & CO » en abrégé « KRYSTAL »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PARLMERAIE, Lot
1892, Ilot 108

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 31/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KRYSTAL & CO » en abrégé «
KRYSTAL »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE
GESTION DE CAMBUSE BAR à COCKTAILS
COMMUNICATION 360IMPRESSIONSPRESTATIONS
DIVERSES Et pour la réalisation de l'objet social l'
acquisition la location et la vente de tous biens meubles
et immeubles l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux la prise en
location gérance de tous fonds de commerce la prise de
participation dans toute société existante ou devant être
créée

et généralement toute opérations financières
commerciales industrielles mobilières et immobilière se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PARLMERAIE, Lot
1892, Ilot 108

Dirigeant(s) Mme NIAMKEY DEBORAH INNOCENTE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06432 du 01/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39440/GTCA/RC/2024 du 01/07/2024

